

Le Conseil Municipal s'est réuni le 24 novembre 2017 à 20h30. M. Jacques Barraud et Mme Stéphanie Granet étaient excusés.

TARIF 2018 ET DECISIONS MODIFICATIVES

Le Conseil Municipal a voté les tarifs suivants :

Le prix cantine, voté par le CA du Collège, reste à 2,90 €.

En ce qui concerne l'assainissement, le tarif de branchement ne change pas et reste à 270 €, le forfait passe de 31 à 32 € et le M3 d'eau consommé passe de 0,47 à 0,48.

Les loyers des appartements augmenteront de 0.75 % suivant l'indice de référence des loyers et les loyers des garages augmenteront de 2,59 % suivant l'indice du coût de la construction.

Les autres tarifs demeurent inchangés.

CAMPING

Le Conseil Municipal a voté un virement de crédits de 119.60 € sur le budget « Camping ». Les tarifs 2017 sont reconduits pour 2018. Les périodes d'ouverture ont été fixées du 1^{er} mai au 16 septembre 2018.

DETR 2018

Le conseil municipal donne son accord pour demander au titre de le DETR 2018 une subvention de 160 000 € pour la création de l'espace d'expression culturelle.

CHARGES TRANSFEREES

Le conseil municipal accepte le montant des charges transférées proposé par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, pour un montant total de 138 171 €..

TRAVAUX VOIRIE

Le conseil municipal accepte un devis de 4 042.50 € HT pour le supplément de mise en place de cailloux granitiques dans l'enrobé et la mise à niveau des tampons assainissement rue de la Bonale.

QUESTIONS DIVERSES

- Un compte rendu de la dernière réunion de la commission Moulin du Bos est présenté à l'assemblée.
- Le conseil étudie la possibilité pour participer financièrement à l'étude qui pourrait être réalisée en commun avec les propriétaires du Moulin de Lachaud dans le cadre de la continuité écologique des deux pilières sur la voireuze.
- Il a été signalé la présence d'ambroisie sur le secteur de Blesle, cette plante doit être éliminée car nocive pour la santé... Informez-vous sur www.ambroisie.info
- Le Noël de la Mairie est prévu le vendredi 15 décembre 2017 à 18 h 30 et les vœux de la Mairie seront organisés le samedi 20 janvier 2018 à 18 h 00.